Déclaration liminaire Comité Technique Local du 15 Octobre 2021

Monsieur le Président,

Un CTL se tient ce jour en seconde convocation concernant la mise en place du NRP 2022 sur le département, actant une fois de plus et sans réelle concertation, la poursuite de la destruction de la DGFIP et de la DRFIP21 alors que la crise sanitaire a démontré combien nos services publics sont indispensables face aux attentes des citoyens et des acteurs économiques.

Nous ne redévelopperons pas les raisons de notre opposition depuis le début au NRP mais force est de constater que le resserrement de notre réseau technicien de proximité au profit d'une multitude de points de contact généralistes (maisons France Service, buralistes....) s'opère au détriment de nombreux usagers peu enclins à l'utilisation des nouvelles technologies.
Les agents sont également tributaires de ces réformes puisque certains devront, soit changer de métier, soit suivre leur mission au détriment de leur qualité de vie personnelle et professionnelle.
De même, la démétropolisation, vendue aux élus locaux comme la solution pour repeupler les territoires, est un leurre et certains de ces édiles commencent à en prendre conscience.

Le projet de loi de finances pour 2022 ne va sûrement pas contrecarrer cette logique destructrice puisque l'on sait d'ores et déjà que la DGFIP devra rendre près de 1500 emplois.

Dans ce contexte morose, la DGFIP a proposé aux organisations syndicales représentatives un cycle de négociations sur les rémunérations et les conditions de vie au travail des personnels.

Malgré une lueur d'espoir, le cadre défini initialement (négociation d'une durée limitée avec une enveloppe budgétaire très restreinte) et les propositions faites ne répondent que partiellement aux attentes des personnels en quête d'une revalorisation conséquente et pérenne de leur rémunération et d'un vaste plan de requalifications.

Concernant plus particulièrement ce CTL et les sujets évoqués, l'ordre du jour proposé aujourd'hui, afférent notamment au NRP 2022 sur le département, concerne 16 services et à minima une cinquantaine de collègues sans compter les agents des services accueillant certaines

missions (SIP Dijon, Beaune et Montbard, Semur).

L'examen de l'ensemble de ces dossiers avec les conséquences personnelles et professionnelles induites pour nos collègues sur une journée est pour le moins ambitieux pour ne pas dire irréaliste.
En effet, alors que le CHS-CT et le CTL auraient, chacun pour leur partie, consacré une journée pour un ordre du jour moins conséquent, vous nous proposez d'évoquer le NRP 2022 en une seule journée.
C'est selon nous nettement insuffisant et en deçà de la considération que l'on doit à nos collègues quant à leur devenir et à celui de leurs missions.
Nous vous demandons donc d'ores et déjà de desserrer le calendrier et de nous proposer une autre date pour poursuivre l'examen des points à l'ordre du jour.

Nous reviendrons largement au cours des débats sur le fond de chaque dossier mais, au-delà de l'aspect technique et théorique du transfert de missions et d'emplois, nous attendons des réponses concrètes sur l'organisation envisagée (notamment propositions éventuelles de travail à distance, différés d'installation envisagés…) ainsi que sur l'impact personnel et professionnel généré par ces réformes pour bon nombre de nos collègues amenés à changer de missions et/ou de structures et les solutions proposées par la Direction.

De plus, concernant la communication et l'information aux agents sur certains projets, il semble qu'il y ait eu « quelques trous dans la raquette » et, à minima, des incompréhensions et une frustration de certains agents quant à leur devenir et aux réponses apportées par la Direction.

En conclusion, vous l'aurez compris, même si Solidaires Finances Publiques 21 reste fermement opposé à l'ensemble des projets de restructuration et, in fine, de destruction de la DGFIP dont le NRP est la pierre angulaire, nous entendons bien défendre les agents dans cette instance et attendons des réponses concrètes de votre part sur les différents sujets.